

# SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

## ■ Séance du 9 décembre 2011

### Présentation du rapport d'activité 2010 du délégataire de Service Public pour les parcs en enclos de Marseille stationnement – DSP 07/99

#### I/ Compte-rendu technique

Des investissements ont été réalisés en 2010 pour un montant de 100 k€. Ils concernent principalement la fourniture et pose de gabarits, de barrières lourdes aux parkings des plages et au renouvellement de la flotte de scooters dédiée à l'exploitation des parcs en enclos. La valeur brute des immobilisations atteint 386 Keuros.

Par ailleurs, les résultats font apparaître, une hausse conséquente du poste « frais de personnel ». Ceci a été justifié par le délégataire du fait de problèmes de sécurité récurrents, sur les parcs Jules Guesde et Providence.

#### II/ Compte-rendu financier

##### 1/ Tarifs et fréquentation

Les tarifs pratiqués ont augmenté sur les parcs Jules Guesde et Providence, tandis qu'ils sont restés inchangés sur les parcs des Plages conformément au contrat.

La fréquentation des parcs en enclos a subi un recul de -6%. Plusieurs motifs expliquent ce fait :

- Sur les plages la baisse de la fréquentation des parkings est due à des conditions météorologiques peu favorables en 2010.
- Sur le parking Jules Guesde l'exploitation a été perturbée durant l'année 2010, non seulement par la présence de vendeurs à la sauvette, mais aussi par des actes de délinquance récurrents avec vols d'une partie de la recette par des personnes malintentionnées.

##### 2/ Economie de la délégation

Le chiffre d'affaires atteint 888 k€ HT en 2010 dont l'essentiel provient des parkings des plages. Il présente une baisse de -7%. Les charges s'élèvent à 885 k€ et ont augmenté de 13% en un an. L'évolution des charges est essentiellement due à des frais de personnel, de gardiennage et de nettoyage que le délégataire a déployé pour certains parcs comme Providence et Jules Guesde.

La baisse des produits et la hausse substantielle des charges, génère malgré tout, un résultat net positif, à l'équilibre (3 k€).

##### 3/ Relations financières avec MPM

Le contrat prévoit le versement d'une redevance fixe et variable. En 2010, la redevance totale due par le délégataire à MPM s'élève à 294 k€. Celle-ci est en augmentation de 4% par rapport à l'exercice précédent.

#### III/ Qualité du service

Seules sept réclamations ont été enregistrées en 2010 et proviennent essentiellement des désagréments subis par la clientèle des parcs Jules Guesde et Providence.

#### **IV/ Conclusion générale sur la vie du service durant l'exercice 2010**

Cette troisième année d'exploitation des parcs en enclos reste en-dessous des prévisions initiales du contrat, bien que les résultats soient positifs depuis le début de la Délégation de Service Public.

Il convient cependant de surveiller l'évolution du service, tant du point de vue de la fréquentation des parcs, qu'en ce qui concerne la maîtrise des charges, afin de préserver l'équilibre économique du contrat.